

2. RADIO-VERVIERS.

1. Présentation.

A l'origine de Radio-Verviers, se trouve un jésuite passionné de radio !

Le Révérénd Père Verreux avait appris la T.S.F. à l'armée pendant la Grande Guerre de 1914-1918. Professeur au collège Saint François-Xavier, il avait installé un petit émetteur dans les greniers de l'établissement et s'adonnait aux joies de la radio-amateur.

Or, dès ces années 1926-1927, un commerçant du nom de Jean-François Masson cherchait à faire aussi de la T.S.F. Ils ne pouvaient que se rencontrer : Radio-Verviers était née. Elle reçut l'autorisation ministérielle dès 1927.

J.F. Masson s'était enrichi comme fabricant de tissus. C'est lui qui monnaya les débuts de la station. Mais cela ne pouvait durer indéfiniment. Et la publicité fut la bienvenue sur les ondes. Ce caractère commercial, le père Verreux le jugea incompatible avec sa fonction sociale et il quitta la station en 1931.

Il fut remplacé par un ami de Masson : Paul Noël, le futur directeur commercial de Radio-Verviers.

Le studio se trouvait rue du Collège et jusqu'en 1935, le poste régional reçut des subventions de la Radio Catholique Belge, à laquelle il était affilié dès l'origine.

Radio-Verviers trouva son second souffle après une réorganisation complète le 18 mai 1935. On décida alors de doter la station des derniers perfectionnements techniques et de revoir complètement la formule des présentations des émissions.

C'est dans cette optique que fut engagé comme speaker Armand Donnay, mieux connu sous son pseudonyme d'Armany.

M. Donnay (qui n'est autre que le père de la comédienne Monique Donnay) est actuellement, à 73 ans, fondé de pouvoir et il réside à Petit-Rechain. Nous lui avons notamment demandé d'évoquer son arrivée à Radio-Verviers (6) :

"J'y suis entré fin 1935 ou début 1936, mais j'avais déjà collaboré extérieurement à diverses émissions de la station.

Il faut savoir que j'avais suivi des cours de diction et de comédie au Conservatoire de Verviers. Et, en 1935, mon ami Paul Noël me chargea d'organiser des émissions régulières de théâtre radiophonique français.

Par la suite, je fus engagé comme speaker (publicité et annonce des concerts). Mais j'ai présenté aussi des émissions de fantaisie, une centaine de concours de chant pour amateurs, quelques reportages et des tours de poésie.

J'ai également fait partie de la troupe de comédie du Palace de Verviers. En 1938, je travaillais 13 heures par semaine et je gagnais 600 F. par mois. Je recevais en plus, au cachet, 75 francs par concours amateur. C'était une belle petite somme dans la mesure où ce n'était pas ma profession principale.

La station était très bien équipée et je me souviens que ma première phrase sur antenne était : "Ici Radio-Verviers, une émission de la Radio Catholique Belge". Suivait alors l'indicatif qui était le "Beau Danube Bleu". A la fin des programmes, nous diffusions la Brabançonne. Les publicités m'amusaient beaucoup : tissus Radelet, tissus parfaits. Coke Bayer, Charbon Bayer. "

(6) Interview d'Armand Donnay, 5 avril 1983.

environ, le jour et 125 kilomètres environ la nuit, étant donné que les rayons nocturnes sont plus favorables que les rayons diurnes.

Comme on peut s'en rendre compte, cette station possède à son actif une couverture d'émission singulièrement développée pour un poste régional.

Nous y relevons en effet, comme centres audibles principaux :

- La Province de Liège.
- La Province de Namur (partiel).
- La Province de Luxembourg (partiel).
- La Province de Hainaut (partiel).
- La Province de Brabant (partiel).
- La Province de Limbourg (partiel).
- Hollande (partiel).
- Allemagne (partiel). (8)

Autre aspect intéressant dans l'organigramme de la station : les émissions en langue allemande.

Il faut rappeler qu'en 1930, lors de la création de l'I. N. R., les législateurs avaient réservé une longueur d'onde exclusive à l'intention des auditeurs germanophones.

A la grande colère des responsables, des postes privés, ce projet ne vit jamais le jour.

En octobre 1938, le ministre des P. T. T. (9) décida de confier à Radio-Verviers l'organisation des émissions de langue allemande.

(8) Renseignements recueillis dans Radio-Verviers, station d'émission régionale, Liège, 1938. Il s'agit d'un fascicule promotionnel de 47 pages.

(9) Paul-Henri SPAAK.

Il est intéressant également, nous semble-t-il, de décrire l'infrastructure qui était celle de la station (10) :

"Après le hall, on accède de plain-pied dans la salle d'attente. En poussant la grande porte du fond, nous arrivons dans le studio réservé aux émissions musicales. Cette pièce est tendue de velours gris, masquant les murs dont la construction de feutre et d'amiante supprime tous les bruits de l'extérieur. Ce studio est doté de plusieurs microphones très sensibles. Dans le fond, se dressent deux instruments de valeur : un splendide piano Hanlet à queue et un harmonium complet Kasriel, utilisés au cours des auditions.

Le parquet est, lui, recouvert d'un épais tapis de corde où chaque instrumentiste a sa place indiquée par un carré au centre duquel se détache un chiffre.

Voisinant ce local, on trouve le studio réservé à l'interprétation des oeuvres du théâtre radiophonique français et wallon. Deux autres lieux complètent la série des studios. Le premier est affecté aux émissions musicales spéciales (solistes, instrumentistes et artistes du chant), le second aux conférences.

Après avoir traversé un couloir, on accède à la cabine des speakers et aux bureaux de la Direction."

Jusqu'au dernier moment, Radio-Verviers continua à émettre. Le 10 mai 1940, alors que les bombes allemandes tombaient un peu partout en Belgique, les émissions en langue allemande se poursuivaient avec les communiqués officiels, traduits de Bruxelles.

Cette émission ultime fut arrêtée le 10 mai à 14 h. 30 parce que

(10) Radio-Verviers, station d'émission régionale, op. cit., p. 11-15.

les fils reliant la station à Bruxelles avaient été détruits par un bombardement.

Après cinq ans de guerre, Radio-Verviers, comme Radio-Ottomont, tenta, avec l'appui d'un mouvement populaire spontané, de réémettre. Cela ne se fit point. Mais Armand Donnay tenta de rester dans le mouvement en se présentant à un examen de speaker à l'I.N.R. Il le réussit mais, affecté à la station de Namur, il préféra y renoncer pour se lancer dans le "monde des affaires"

2. Les programmes.

La programmation était dirigée par Paul Noël, parfois en collaboration avec Léopold Sabbato, le technicien de Micheroux.

En janvier 1934, Radio-Verviers émettait sur 200 m, aux heures suivantes (11) :

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| - le dimanche de 8 h.30 à 10 h.30 | { | musique et causerie religieuse
concert |
| - le lundi de 17 h. à 20 h. | | disques demandés. |
| - le jeudi de 18 h. à 22 h. | { | - l'heure des enfants sous la
direction de l'Oncle Jules :
chants et récits.
- Guignol.
- musique et causerie. |
| - le samedi de 20 h.30 à 23 h. | { | concert
musique classique. |

soit 11 heures et demie par semaine.

L'année suivante, quelques changements interviennent dans la grille des programmes qui s'établit désormais comme suit, toujours sur 200 mètres (12) :

- | | | |
|---------------|---|--|
| - le dimanche | : | de 8 h. à 10 h.30. |
| - le lundi | : | de 8 h. à 10 h.30 et de 17 h. à 19 h. |
| - le mardi | : | de 8 h. à 10 h. |
| - le mercredi | : | de 8 h. à 10 h. |
| - le jeudi | : | de 8 h. à 10 h. et de 18 h. à 24 h. |
| - le vendredi | : | de 8 h. à 10 h. |
| - le samedi | : | de 8 h. à 10 h. et de 20 h.30 à 22 h.30. |

(11) Gazette de Liège, vendredi 19 janvier 1934, p. 4, col. 2.

(12) La Wallonie, dimanche 1er décembre 1935, p. 5, col. 1.

Soit 25 heures par semaine, dont toutes les matinées de 8 h. à 10 h.

Enfin, en 1938, la grille s'établit comme suit :

Emissions de langue française :

- le dimanche : de 7 h.30 à 10 h.30 sur 203,5 m.
- le lundi : de 8 h. à 10 h. sur 203,5 m.
- le mardi : de 10 h. à 12 h. sur 203,5 m.
- le mercredi : de 7 h.30 à 9 h.30 sur 203,5 m.
- le jeudi : de 7 h.30 à 10 h. (203,5 m) et de 17 h. à 18 h. (200 m) et de 20 à 24 h. (200 m).
- le vendredi : de 7 h.30 à 10 h. (203,5 m).
- le samedi : de 7 h.30 à 9 h.30 (203,5 m) et de 18 h. à 20 h. (200 m).

soit 23 heures par semaine.

Emissions de langue allemande.

- le dimanche : de 7 h. à 7 h.30.
- le lundi : de 7 h. à 8 h.
- le mercredi : de 7 h. à 7 h.30.
- le jeudi : de 7 h. à 7 h.30.
- le vendredi : de 7 h. à 7 h.30.
- le samedi : de 7 h. à 7 h.30.

soit 3 heures et demie par semaine (13).

°°

(13) Radio- Verviers, station d'émission régionale, op. cit, p. 35 et 43.

A. L'orchestre symphonique.

Cet orchestre est exclusivement composé de professeurs et lauréats du Conservatoire de Musique de Verviers.

Il se produit tous les jeudis et samedis sous la direction de Paul Rouault et Laurent Hauregard, deux compositeurs locaux.

B. Les émissions enfantines.

Les enfants ne sont pas oubliés par les dirigeants de la station qui, chaque semaine, le jeudi entre 17 h.30 et 18 h. organisent à leur intention une séance spéciale.

Ces séances sont présidées par Oncle Jules, qui donne aux émissions un sens moral, intéressant et récréatif.

C. Théâtre radiophonique d'expression française et wallonne.

Le premier est dirigé par Georges Gomrée, Professeur de diction et de comédie au Conservatoire de Musique de Verviers.

Il dirige et régit une troupe permanente qui, tout au long de la saison, interprète différents ouvrages à l'antenne. Cela rencontre auprès des auditeurs un énorme succès.

Il en est de même pour le théâtre radiophonique d'expression wallonne qui offre des émissions de premier ordre avec la collaboration d'artistes de valeur.

D. Auditions musicales.

Elles sont dirigées par Joseph Delcour, professeur de piano au cours supérieur de l'Académie de musique de Liège. Virtuose, J. Delcour jouit, tant en Belgique qu'à l'étranger, d'une réputation notoire.

Il s'est produit, notamment, au Grand-Duché de Luxembourg, en France et en Pologne. Les auditeurs l'ont également entendu en soliste à l'I.N.R. et surtout à Radio-Verviers. Sur ce poste, il anime des demi-heures artistiques, au cours desquelles se sont produits :

- Maurice Dambois, violoncelliste du Trio de la Cour de Belgique.
- Maurice Raskin, violoniste, Prix Kreisler et professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles.
- Henri Koch, violoniste, prix Kreisler, professeur au Conservatoire Royal de Liège.
- Hector Clockers, violoniste, prix Henri Vieuxtemps et professeur au Conservatoire Royal de Liège.
- Le violoniste Georges Larue.
- La cantatrice Claudine Boons, pensionnaire du T.R.M.
- Pierre Gilson, baryton du T.R.M.
- Mme Watté-Nysten, cantatrice et professeur de chant à l'Académie de musique de Liège.
- Michel Jetteur, violoniste.
- Le pianiste M. Radoux, compositeur et professeur.
- Le Maître Albert Dupuis, Grand Premier prix de Rome, Directeur du Conservatoire de Verviers.
- Madame Baritza, du T.R.M.
- Germaine Féraldy, pensionnaire de l'Opéra-Comique, ...

E. Les causeries.

Elles sont très souvent inscrites au programme de la station. A l'exception du domaine de la politique, elles traitent les sujets les plus divers et spécialement ceux se rapportant à la littérature française et à la littérature d'expression wallonne.

Dans ce domaine, il faut souligner le cycle de causeries données par le journaliste verviétois Alfred Lejeune, directeur des émissions littéraires wallonnes.

Les meilleurs auteurs dialectaux ont été présentés au cours de ces conférences illustrées d'auditions données par des artistes connus.

Alfred Lejeune assume également les reportages ou évocations radio-phoniques.

F. Collaborations diverses.

Des humoristes tels que Maurel, Céel, Darjac ou Dorsy ont animé chaque semaine diverses émissions.

G. Emissions de langue allemande.

Ces émissions matinales obtiennent auprès des auditeurs de l'est du pays un vif succès.

Musique, littérature, actualité, tout cela fait partie des émissions présentées par un speaker eupenois de qualité, M. Lennertz.

Pendant l'été, Radio-Verviers organise le samedi à 20 h.30 un cabaret artistique qui s'apparente très fort aux concerts de célèbres brasseries allemandes et des jardins viennois.

° °

On trouvera en annexe quelques exemples de textes du speaker Armand Donnay.

Ce dernier, outre les présentations normales, assurait également l'animation des concours "Jacques".

La célèbre firme de chocolats patronnait des concours ainsi que des auditions dont la présentation et la diffusion étaient l'oeuvre commune des services de Radio-Verviers et des services publicitaires des Usines "Jacques".

Les concours "Jacques" connurent un succès réellement extraordinaire. Il y eut une centaine de concours qui récoltèrent pas moins de

711.139 réponses , un chiffre étonnant (14).

Armand Donnay se souvient, lui, d'un concours ayant obtenu plus de 40.000 réponses, mais, comme il l'ajoute :

"Ce chiffre était peut-être trompeur dans la mesure où une même famille pouvant envoyer différents bulletins de réponses. Il constitue néanmoins un sérieux indice du taux d'écoute de Radio-Verviers en 1938." (15)

(14) Radio-Verviers, station d'émission régionale, op. cit., p. 45.

(15) Interview d'Armand Donnay, op. cit.

3. La publicité.

Les services publicitaires de la station étaient très bien équipés pour réaliser des montages publicitaires avec dialogues, slogans et communiqués avec ou sans écran sonore.

Un tract du 1er décembre 1938 nous renseigne sur les tarifs pratiqués :

Publicités parlées.

<u>Emissions matin (semaine)</u>		<u>Emissions soir et du dimanche</u>	
1 communiqué	30 F.	1 communiqué	50 F.
6 (1 semaine)	150 F.	3 (1 semaine)	135 F.
12 (2 semaines)	250 F.	6 (2 semaines)	260 F.
1 mois	475 F.	1 mois	500 F.
3 mois	1.300 F.	3 mois	1.350 F.
6 mois	2.400 F.	6 mois	2.500 F.
12 mois	4.500 F.	12 mois	4.800 F.

Ces prix s'entendent pour un texte de 40 mots qui peut-être subdivisé en quatre textes courts maximum.

Concerts publicitaires.

par 1/4 heure	300 F.	par 1/2 heure	600 F.
10	275 F.	10	550 F.
25	250 F.	25	500 F.
50	200 F.	50	400 F.

Disques publicitaires.

30"	30 % de majoration.
45"	45 % de majoration.
60"	60 % de majoration.

Majoration sur le tarif de la publicité parlée.

Exemples d'annonces publicitaires :

- Chocolats Jacques (Eupen).
45.962 réponses en un seul concours à une seule émission.
- Margarine Solo.
- Salon Vigor.
- Cigarettes St-Michel.
- Montres Pontiac.
- Bons d'achat "Les Bons Progrès".
- Les tissus Radelet ...

Emissions en langue allemande.

Tarif de publicité.

Un communiqué	40 francs.
Une semaine	100 francs.
Un mois	300 francs.
Trois mois	750 francs.
Six mois	1.200 francs.
Douze mois	2.000 francs.

Un communiqué comprend 40 mots qui peuvent être subdivisés en quatre textes.

<u>Concerts</u>	:	1/4 heure	250 francs.
		par 10	225 francs.
		par 25	200 francs.

Conditions générales.

1. Les textes ne peuvent avoir de tendance politique, ni viser directement ou indirectement des tiers.
2. En cas d'avarie ou d'accident empêchant le poste de fonctionner, les textes de publicité seront reportés à l'émission suivante, sans qu'il y ait droit à remboursement, le nombre d'émissions étant respecté par prolongation de durée.
3. Toute modification de texte de texte doit être signalée deux jours avant l'émission.
4. Les engagements sont subordonnés aux circonstances provoquées par les décisions du ministre compétent.
5. Toutes taxes sont aux charges du client.
6. Les dates de diffusion ne sont pas garanties.
7. Toutes nos factures sont payables au comptant.
8. En cas de contestation, les Tribunaux de Verviers sont seuls compétents.
9. Le fait de passer un ordre de publicité implique l'accord sur les conditions du tarif et les conditions générales.
10. Ce tarif annule les précédents.

Toute la correspondance publicitaire devait être adressée à Liège,
26, rue des Carmes, Tél. : 279.40.
